

CONTRE LA GESTION TRIPARTITE: LE 9 MAI AU BOURGET...

Le cycle des consultations du ministre Savary vient de s'achever, il doit faire place à celui des «négociations» dans les mois qui viennent.

C'est pourquoi sous l'égide du secrétariat national à l'enseignement catholique et des A.P.E.L. les cléricaux mobilisent de toutes parts et multiplient les manifestations de rues.

Ces manifestations sont évidemment faites pour créer un rapport de forces en faveur des thèses qu'une série de déclarations récentes ont précisées.

Ce que nous rejetons

C'est, le 3 mars, l'A.P.E.E.C. qui propose au ministre : *«une nouvelle école, un système scolaire décentralisé, des établissements autonomes dans un unique service public... avec des enseignements optionnels définis au niveau de la région et de l'établissement...ces options comprendraient la proposition de la foi dans le respect de la liberté des consciences, l'Eglise pouvant prévoir un service pastoral répondant à ce besoin».*

C'est le 4 mars, la P.E.E.P., fédération Schléret (ex-Lagarde) qui déclare: *«Nous voulons des garanties préalables de transformation du secteur public permettant, dans la décentralisation, la possibilité de création de véritables communautés éducatives avec autonomie des établissements, élaboration de projets pédagogiques spécifiques et pluralistes, association des parents d'élèves au processus et à l'évaluation de ces projets».*

Et Schléret d'ajouter qu'il: *«ne verrait aucun inconvénient à ce que l'ambiance des écoles et même les programmes dispensés aient une dimension spirituelle».*

C'est Daniel, président des A.P.E.L., qui le 22 mars à St-Jean-de-Monts réclame: *«pour toutes les écoles la liberté des projets éducatifs et pour l'école catholique ceux qui proposent les valeurs de l'Évangile».*

Paraphrasant la déclaration de Monseigneur Honoré qui écrivait dans le Monde du 22 août: *«un tel programme de renouvellement du service public d'enseignement (autonomie, participation, décentralisation...) introduirait un tel changement dans les structures et mentalités enseignantes que les données mêmes du problème scolaire en seraient modifiées».*

Regrettant *«une querelle qui n'aura son point final que le jour où, dans le cadre d'un système d'enseignement, renouvelé et décentralisé, les établissements scolaires, publics ou privés, jouiront de leur autonomie et de l'identité reconnue d'un projet éducatif».*

C'est le Père Guiberteau lui-même. Secrétaire général de l'enseignement catholique, qui s'exprime ainsi dans le numéro spécial de mars du Pellerin: *«Une question reste posée: qu'est-ce qu'il y a derrière le «service public unifié et laïque» que nous promettent le ministre de l'Éducation nationale et le président de la République? Quand on se replace dans le contexte où ces mots ont été prononcés, on ne sait pas s'il y a une diversité possible à l'intérieur de ce grand service; si la décentralisation amènera cette diversité ou si la décentralisation ne sera pour l'Éducation nationale qu'une déconcentration administrative... l'Éducation nationale est-elle prête à se transformer pour entrer dans un grand service qui n'aurait pas les structures d'aujourd'hui. Autant de questions! Nous voulons bien essayer d'étudier la façon dont nous entrerions dans ce grand service national d'enseignement, comme partenaires».*

C'est enfin Ouest-France du 2 avril qui se félicite qu'«*au terme de cette première série de consultations, les convergences apparaissent qui concernent surtout la transformation du service public: assouplissement des règles de la carte scolaire pour donner à toutes les familles plus de liberté dans le choix des établissements, décentralisation et autonomie accentuée, des établissements, participation effective des personnels et des usagers à la gestion de l'école*».

Pour conclure (sous la plume d'E. Vandermeersch): «*La solution viendra peut-être moins d'une modification du statut des établissements privés que de ce qui se prépare dans l'enseignement public, où sont à l'œuvre les commissions Peretti, Legrand, Prost et Jeantet*».

Est-ce vrai?

Est-ce à cette «*convergence*» que participent le P.S. et la F.E.N. quand ils affirment, dans leur déclaration commune du 19 mars, vouloir concourir à: «*la mise en place d'un grand service public unifié et laïc décentralisé et ouvert sur la vie, géré de façon tripartite, construit par la négociation sans spoliation ni monopole dans le respect de tous*».

Oserait-on désormais ne retenir du «*caractère propre*» que la nomination du personnel par le chef d'établissement, acceptant en contrepartie la notion cléricale de «*projet éducatif propre*» généralisée à toutes les écoles publiques?

Est-ce la solution que préconise le S.P.E.L.C. en même tant qu'un «*service national de l'Education comportant le pluralisme d'établissements*» quand il se prononce, avec paraît-il l'agrément de Monseigneur Honoré, pour «*un contrat d'enseignant qui ne soit pas lié à l'établissement scolaire?*».

Est-ce encore ce marché de dupes que nous propose la C.G.T. quand elle demande, le 30 mars, le remplacement de la notion de «*caractère propre*» par celle de «*caractère confessionnel*» s'intégrant dans «*un grand service public, laïc, national, pluraliste et démocratique de l'éducation?*».

Est-ce à ce «*compromis*» que prépare J. Pommatau quand il déclare dans un article du *Quotidien de Paris*, cité par le numéro spécial du *Pellerin*: «*Nous proposons une nationalisation laïque qui permettra aux établissements intégrés de garder leur personnalité grâce à un climat éducatif particulier, une éducation religieuse et une certaine liberté pédagogique ou scolaire*».

Ajoutant sans crainte du ridicule: «*Mais qu'une chose soit claire: les écoles ne doivent pas se sentir investies d'une mission évangélique. C'est cela le caractère propre et c'est cela que nous refuserons toujours*».

Précisément, soyons clairs: s'agit-il dans l'esprit de ce responsable de la F.E.N. et du C.N.A.L. d'une nationalisation dualiste préservant le caractère confessionnel aux établissements intégrés? Ne s'agit-il pas plutôt, dans le sens du projet d'Ecole «*ouverte, rénovée et décentralisée*» issu du dernier congrès de la F.E.N., de généraliser dans tout le service public grâce à la décentralisation et à la gestion tripartite la notion de projet éducatif propre qui permet de réintroduire dans l'Ecole la tutelle des «*employeurs privés*» et l'enseignement religieux par «*un service pastoral répondant à ce besoin?*».

Eventualité d'autant plus vraisemblable qu'elle correspond à la conception de Savary qui promettait dès mai 81: «*Chacun se verra ainsi offrir la possibilité de choisir d'autres pôles d'éducation complémentaires comme l'enseignement religieux*».

Et aussi à celle de Mitterrand qui répondait à l'*Appel aux laïques* dès avril 81: «*Le pluralisme des idées et la liberté des convictions doivent être affirmés et éventuellement organisés sur des bases nouvelles, avec la participation de toutes les cultures et familles de pensée intéressées*».

On comprend pourquoi, dans ce contexte, nous, anarcho-syndicalistes, avec les autres membres du *Comité national pour la signature de l'Appel aux laïques*, avons ressenti la nécessité de préciser dans la déclaration du 6 mars les bases sur lesquelles nous entendions participer au rassemblement du 9 mai au Bourget.

Ce que nous sommes

C'est donc en toute connaissance de cause, après la publication de cette déclaration, après le meeting du

31 janvier à Pantin, que le Secrétaire général du C.N.A.L, Michel Bouchareissas, demandait à recevoir une délégation du *Comité de l'Appel aux laïques* ce 30 mars. Au cours de cette audience notre délégation réaffirmait son intention d'appeler à manifester sur nos positions.

De cette rencontre qui se déroula dans un climat de cordialité, nous retiendrons la reconnaissance de notre représentativité. Mais qu'on ne confonde pas sur la nature de ce que nous représentons. On aurait tort de vouloir réduire notre action au rôle d'un aiguillon du C.N.A.L., on aurait tort de nous assimiler à une «*aile gauche*» des laïques destinée à faire équilibre avec une «*aile droite*» des cléricaux dans la perspective d'un éventuel négoce de sacrifices. Ce serait au demeurant faire insulte au camarade Bouchareissas qui n'a pas sur nous l'autorité d'un Monseigneur Honoré sur les A.P.E.L.

Ce que nous représentons, bien au-delà des engagements individuels politiques ou syndicaux des personnalités qui composent notre *Comité national*, ce sont les milliers de signataires qui ont fait du texte de l'Appel publié en janvier 80 un événement politique. Nous représentons les 10.000 qui le 31 janvier dernier à Pantin applaudissaient à la formule dramatiquement lucide: «*L'école autogérée serait l'école livrée aux curés*». Nous représentons les 200 qui à Nantes, le soir du 30 mars, attendaient le compte-rendu de la rencontre avec le C.N.A.L. et réaffirmaient leur condamnation de la gestion tripartite.

Nous représentons le courant qui dans un élan enthousiaste acclamait la motion du dernier congrès du S.N.I. où il est dit notamment:

«*Le Congrès demande au C.N.A.L. de reprendre sa réflexion sur son projet de nationalisation laïque de 1972... à la lumière:*

- *des attaques qui se sont déroulées depuis;*
- *des dangers relatifs à l'introduction des groupes de pression anti-laïques à l'intérieur de l'école tendant à instituer un pluralisme d'intervention morale et idéologique dans l'école».*

Nous représentons le courant qui se félicite du dépôt sur les bureaux de Defferre et de Savary d'un texte de F.O. sur la *Décentralisation de l'Education nationale* stipulant clairement: «*Nous ne saurions accepter que l'école soit gérée d'une façon tripartite: représentants du personnel, représentants des Pouvoirs publics, représentants des usagers (y compris les employeurs privés)*».

Nous représentons le courant qui s'inquiète de réformes de structures dans le cadre d'une «*décentralisation*» se traduisant par une déconcentration des pouvoirs en faveur de potentats locaux et régionaux, qui s'inquiète de projets néo-corporatistes tendant, au-travers de conseils d'ateliers ou d'une promotion du *Mouvement associatif*, à départir le syndicalisme de prérogatives acquises par un millénaire de luttes ouvrières.

Nous représentons le courant qui s'opposera à ce qu'au nom d'une certaine critique du jacobinisme on s'efforce de reconstituer une société communautaire de type médiéval et qu'au nom d'un humanisme de sacristie on essaie d'entraver la marche de l'humanité vers son émancipation.

Il se pourrait que des dirigeants du C.N.A.L. l'aient compris. D'autres, au niveau de l'Etat, feraient preuve de réalisme en renonçant à la réalisation de projets qui cristalliseraient une résistance dont les fruits amers seraient leur récolte.

Serge MAHE.
